

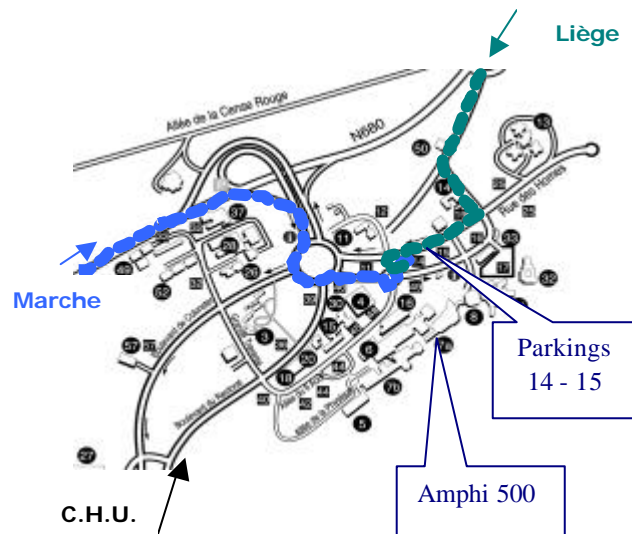
## Institutions partenaires

Université de Liège  
Faculté univ. des Sciences Agronomiques de Gembloux  
Haute École Charlemagne  
Haute École Schuman  
Haute École Albert Jacquard  
Haute École de la Ville de Liège  
Haute École André Vésale  
Haute École Léon-Eli Troclet  
Haute École Rennequin Sualem  
Haute École de la Province de Namur  
Haute École Mosane d'Enseignement Supérieur  
Haute École ISELL  
Hautes Études Commerciales de Liège  
Institut supérieur d'Architecture Lambert Lombard  
Institut supérieur d'Architecture Saint-Luc Liège  
Académie royale des Beaux-Arts de Liège  
Institut supérieur des Beaux-Arts Saint-Luc  
Conservatoire royal de Musique de Liège  
Institut Saint-Laurent d'Enseignement de Prom. soc.  
Cours de Promotion sociale Saint-Luc  
Centre de Promotion sociale pour Éducateurs  
Enseignement de Prom. soc. de la Province de Liège  
Enseignement de Prom. soc. de la Province de Namur  
Enseignement de Prom. soc. de la Ville de Liège  
Enseignement de Prom. soc. – École supérieure des Affaires

## Plan d'accès

Domaine universitaire du Sart Tilman  
Suivre les flèches : Parkings P14, P15

<http://www.ulg.ac.be/acces/plans>



**Grands Amphithéâtres**  
**Bâtiment B7a - Amphi 500**  
Esplanade de l'Université, 1

## Renseignements

Tél. 04/ 366 23 31

## Les ateliers pédagogiques du Pôle mosan

Demi-journée de rencontre  
et de réflexion sur le thème

**« Autonomie : facteur de réussite  
dans l'enseignement supérieur ? »**

Vendredi 23 avril 2004  
de 13h00 à 17h30

Amphi 500, bâtiment B7a  
Esplanade de l'Université, 1  
4000 Liège (Sart Tilman)



<http://www.polemosan.be>

<http://www.polemosan.be>

Adaptation à l'enseignement  
supérieur

## Enseignement supérieur et autonomie de l'étudiant ...

Dans son avant-projet de décret définissant l'enseignement supérieur et favorisant son intégration à l'espace européen, Madame la Ministre Dupuis rappelle que l'enseignement poursuit, entre autres, l'objectif de **promouvoir l'autonomie et l'épanouissement des étudiants**, notamment en développant leur curiosité scientifique et artistique, leur sens critique et leur conscience des responsabilités et devoirs individuels et collectifs. Elle précise également que l'enseignement supérieur s'adresse à un **public adulte et volontaire** et qu'il met en œuvre des méthodes didactiques adaptées à cette caractéristique et conformes à ses objectifs. En particulier, cette pédagogie se fonde sur des activités collectives ou individuelles, sous la conduite directe ou indirecte d'enseignants, mais également sur des travaux personnels des étudiants réalisés en autonomie.

Le cadre semble donc très clair, mais pourquoi alors nous arrive-t-il si souvent de nous demander si nous partageons bien les mêmes règles du jeu que les étudiants ? Quel enseignant ne s'est jamais demandé jusqu'où il pouvait attendre que l'étudiant fasse preuve d'autonomie ? Quel membre du personnel encadrant n'a jamais eu envie de fixer lui-même des échéances intermédiaires pour aider l'étudiant à gérer la réalisation d'un travail personnel ?

Tous, nous nous sommes posé ce genre de questions et tous avons tenté d'y apporter des éléments de réponse. Le moment est donc venu de réfléchir en commun et de partager les expériences de chacun afin de dégager des pistes de travail intéressantes par rapport au développement de l'autonomie des étudiants.

## Programme de la rencontre

- 13h00 Accueil des participants
- 13h30 **Introduction**  
par Monsieur Willy LEGROS,  
Recteur de l'Université de Liège  
et Madame Agnès BALSACQ,  
Présidente du groupe de travail du Pôle mosan  
sur l'Adaptation à l'enseignement supérieur
- 13h45 **« Les Métamorphoses de l'autonomie »**  
par Monsieur Edouard DELRUELLE,  
Philosophe, professeur ordinaire à la Faculté  
de Philosophie et Lettres, ULg
- 14h15 **« Les Paradoxes de l'autonomie »**  
par Madame Martine STASSART,  
Psychologue clinicienne, chef de travaux à la  
Faculté de Psychologie et des Sciences de  
l'Éducation, ULg
- 14h45 **Échanges avec la salle**
- 15h00 Pause café
- 15h15 **Début des travaux en ateliers**
- Atelier 1** Autonomie et intégration dans  
l'environnement institutionnel
- Atelier 2** Autonomie et langue française
- Atelier 3** Autonomie et autogestion
- Atelier 4** Autonomie et travaux personnels
- Atelier 5** Autonomie et nouvelles  
technologies
- 16h45 **Rapport et synthèse en séance plénière  
des travaux réalisés en ateliers**
- 17h30 **Clôture de la rencontre**

## Présentation des ateliers

### Atelier 1

#### Autonomie et intégration dans l'environnement institutionnel

**Animatrice :** Mme C. COLLIN, Institut de Formation Continué - Liège

**Témoins :** étudiants du Pôle mosan  
Melle S. WUIDART, Université de Liège

Comment l'étudiant utilise-t-il les ressources institutionnelles ? Comment perçoit-il les diverses occasions d'apprentissage qui lui sont proposées ? Comment s'inscrit-il dans la culture de l'institution ?

### Atelier 2

#### Autonomie et langue française

**Animatrice :** Mme E. ROZENCWEIG, C.P.S.E. - Liège

**Témoins :** Mme B. BEAUWIN, C.P.S.E. - Liège  
Mme F. GUISSSE, H.E. Rennequin Sualem - Liège

L'enseignement en Communauté française repose essentiellement sur la pratique de la langue française (cours magistraux, syllabi, supports écrits, questions d'examens, etc.). L'étudiant maîtrise-t-il suffisamment cette langue pour pouvoir gérer au mieux ses apprentissages ? Que faire dans le cas contraire ?

### Atelier 3

#### Autonomie et autogestion

**Animatrice :** Mme C. LEUNUS, H.E. ISELL - Liège

**Témoins :** Mme P. POLET, H.E. ISELL - Liège  
Mr A. GILLET, Inst. de Formation Continué - Liège

De nombreux professionnels de l'éducation développent des outils d'aide à l'autogestion de son parcours par l'étudiant (cf. carnets de bord, portfolios, grilles d'autoévaluation, etc.). Que penser de ces nouvelles pratiques ? Quelle place ont-elles dans l'enseignement supérieur ?

### Atelier 4

#### Autonomie et travaux personnels

**Animatrice :** Mme C. AMORY, H.E.C. - Liège

**Témoins :** Mr C. KELLER, H.E. Schuman - Libramont

Comment responsabiliser l'étudiant par rapport aux travaux individuels ou collectifs qui lui sont demandés ? Peut-on l'aider à développer son esprit critique, organiser sa réflexion et gérer son temps de manière autonome ?

### Atelier 5

#### Autonomie et nouvelles technologies

**Animateur :** Mr M. DELHAXHE, Université de Liège

**Témoins :** Mr F. GEORGES, LabSET, Université de Liège

Dans quelle mesure les nouvelles technologies peuvent-elles favoriser l'autonomie de l'étudiant ? Celle-ci n'est-elle pas plutôt un prérequis à l'utilisation de ces outils ? Comment les intégrer dans le cursus de l'étudiant ?

# Bulletin d'inscription

**Les ateliers pédagogiques du Pôle mosan  
« Adaptation à l'enseignement supérieur »**

Vendredi 23 avril 2004

*Écrire en lettres capitales SVP.*

☒ Melle   ☒ Mme   ☒ Mr

Nom : -----

Prénom : -----

Rue : ----- N° : -----

Code postal : ----- Localité : -----

Téléphone : ----- Courriel : -----

Profession : -----

Institution : -----

Participera à la demi-journée de rencontre et de réflexion  
et marque un intérêt plus particulier pour les ateliers

*Indiquez « 1 » pour votre premier choix et « 2 » pour le second*

Atelier 1   Atelier 2   Atelier 3   Atelier 4   Atelier 5

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

La participation à cette rencontre est gratuite.

Pour des raisons d'organisation,  
**bulletin à renvoyer pour le 19 avril 2004**  
à l'adresse suivante :

**Les ateliers pédagogiques du Pôle mosan  
Adaptation à l'enseignement supérieur  
25, rue des Fortifications  
4030 Liège**

<http://www.polemosan.be>



Affranchir  
S.V.P.

**Les ateliers pédagogiques du Pôle mosan**  
Adaptation à l'enseignement supérieur  
25, rue des Fortifications  
4030 Liège